

Archives 2010-2020 du blog "Les ruchers de l'an 01"



Les Ruchers de l'An

01



L'association Pollinis en question

Novembre 2012 (MAJ 2020)

La petite histoire

En novembre 2012, j'écrivais un article qui à beaucoup circulé, mettant en doute l'intégrité de l'association Pollinis. A l'époque, ils avaient mis en place un système de parrainage de ruches assez peu convaincant, et la transparence de l'association n'était pas au mieux (*ruchers "conservatoires" à peine mis en place, aucun acteur apicole au sein de l'association, pas de publication des comptes de l'association...*).

Depuis, du temps est passé, et l'association est devenue un acteur important dans la sauvegarde de l'abeille noire, s'entourant de personnes qualifiées (*Mr Garnery du CNRS par exemple*), tout en améliorant considérablement la transparence de l'association (*Les comptes sont disponibles sur leur site*). Ils ont abandonné leurs "conservatoires" à parrainer, pour mettre en place un réseau des conservatoires existants sur le territoire (*création de la FEDCAN : Fédération des Conservatoires d'Abeille Noire*). C'est un travail important qui a été effectué par Pollinis, qui a su se remettre en question et s'entourer de personnes qualifiées.

Mr Laarman, fondateur de l'association, a sans doute toujours été de bonne volonté, et a admis lors de nos échanges qu'il a "*sans doute été naïf et fait des erreurs au début*", car il "*était seul et débordé*". Il semble que le temps lui ait donné raison, puisque l'association est aujourd'hui un partenaire de confiance pour de nombreuses structures apicoles (*conservatoires divers, CNRS..etc...*).

Le retrait de mes articles

Si j'émettais des doutes sur mon article, il n'a pas fallu longtemps pour que certaines personnes peu honnêtes reprennent ces doutes en retirant le conditionnel. **Malgré la mise à jour en 2015 de mes articles afin de prévenir les lecteurs que l'association Pollinis avait évoluée**, et leur demandant de prendre en compte ces nouveaux éléments, certains ont préféré l'ignorer. J'avais à l'époque laissé tous les articles en ligne par soucis de transparence. J'ai finalement décidé de les retirer, puisque diverses personnes ne jouent pas le jeu et font de moi la source "apicole" sensée valider leurs phantasmes sur Pollinis.

Notez tout de même que **des doutes ne font pas des faits** : l'UFC-QUE-CHOISIR à été condamnée pour diffamation à l'encontre de Pollinis suite à son article « *La Famille Laarman : Les belles causes font ses beaux profits* » dans le magazine du mois de janvier 2018. D'autres procès sont en cours pour des cas similaires.

En conclusion

Même si je n'apprécie pas à titre personnel le mailling massif de l'association, ni le ton catastrophiste des mails (*je préfère parier sur la raison des gens que*

sur la peur), il n'en reste pas moins que l'association Pollinis a su faire la preuve de son honnêteté au fil du temps. Mise en avant et aide aux agriculteurs qui parviennent à se passer des produits phytosanitaires, aides à l'INRA afin de procéder au recensement des pollinisateurs sauvages, aides à la sauvegarde de l'abeille noire et de ses conservatoires... Sont une autre facette de l'association, qui me semble très positive et mérite d'être soulignée.

Vous pouvez vous renseigner sur l'association Pollinis en visitant **son site internet**.